

→ Direction la Faculté de Psychologie
Le Secrétariat Général

DÉLIBÉRATION N° CPSYCHO_260917-04

Séance du 17 septembre 2026

Point 2.3– Approbation des RG3C et des M3C de Licence 2 Psychologie

LE CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE de PSYCHOLOGIE

- VU Le code de l'éducation ;
- VU Les statuts et le règlement intérieur de Nantes Université ;
- VU Le règlement intérieur du Pôle Humanités voté au CA de Nantes Université N° CA_221125-03 du 25 novembre 2022 ;
- VU Les statuts de la Faculté de Psychologie ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 29

Nombre de votants : 19

Dont nombre de procurations : 3

Par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation

Le Conseil de Faculté de Psychologie approuve, pour l'année universitaire 2026-2027, le Règlement Général et les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour la maquette pédagogique : Licence 2 Psychologie. Les documents y relatifs sont annexés à la présente délibération.

Article n°2 : Publication et exécution

La Secrétaire Générale de la Faculté de Psychologie est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de Nantes Université et transmise à la Rectrice.

À Nantes, le 17 septembre 2026

Pour la Directrice de la Faculté de Psychologie
Et par délégation
Solène MAINTEROT
Secrétaire Générale de la Faculté de Psychologie



Fabienne COLOMBEL
Directrice de la Faculté
De Psychologie

Extrait transmis à la Rectrice de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelière des universités, le :
Publié le :

Principes généraux des M3C de Licence 2 – Parcours Classique 2026/2027

1. Une année d'étude est validée dès lors que les 6 blocs sont validés.
2. Un bloc est validé sans compensation si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20.
3. Au sein d'une année, un bloc est validé par compensation avec l'autre bloc de même nature si la moyenne des deux blocs est supérieure à 10 sur 20. La compensation entre 2 blocs de même nature n'est pas possible si la moyenne à l'un des 2 blocs est inférieure à 6 sur 20.
4. Lorsqu'un bloc est validé (avec ou sans compensation entre blocs), tous les EC et toutes les UE constituant ce bloc sont automatiquement validés.
5. Au sein de chacun des 6 blocs, des compensations entre UE ou entre EC sont possibles. Deux exceptions existent : pour le bloc Transversal du premier semestre, si la moyenne obtenue à l'EC statistiques est inférieure à 8 sur 20 alors la compensation ne s'applique pas et le bloc transversal ne peut être validé ; pour le bloc Transversal du second semestre, si la moyenne obtenue à l'EC informatique est inférieure à 8 sur 20 alors la compensation ne s'applique pas et le bloc transversal ne peut être validé.
6. La règle générale veut qu'il ne soit pas possible de renoncer à la compensation entre UE ni entre EC sauf cas particuliers détaillés plus bas.
7. Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.
8. Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est de droit. Une seconde session d'examen est organisée pour les UE et/ou EC non validés.
9. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la Faculté de Psychologie.
10. L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des UE et/ou des EC, au sein des blocs non validés, pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10 sur 20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu.
11. Une fois les notes et résultats de Session 1 arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de

certaines notes auprès de la Présidente du jury dans un délai fixé par la Présidente de jury. Entre les 2 sessions d'une même année, l'étudiant peut renoncer à une ou plusieurs note(s) obtenue(s) par compensation si une seconde session est déjà prévue dans les M3C et s'il veut la ou les améliorer.

12. Une fois validée par la Présidente de Jury, toute demande de renonciation est définitive. Un étudiant qui a sollicité la renonciation d'une note ne peut demander l'annulation de cette renonciation. Dès lors que la renonciation d'une note est validée par la Présidente de Jury, l'étudiant doit obligatoirement s'inscrire à la session 2 pour cette épreuve. Si elle est validée par la Présidente de jury, la renonciation d'une note entraîne automatiquement l'annulation de cette note. Si l'étudiant ne s'inscrit pas et s'il ne se présente pas à l'épreuve, la note à laquelle il a renoncé, sera remplacée par un 0 d'absence.
13. La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'UE est recalculée.
14. En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage peut être proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.
15. Si un ou plusieurs blocs ne sont pas validés à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Licence. En cas de redoublement, l'étudiant conserve les UE validées. Il ne devra donc repasser que UE non validées des blocs non validés.
16. Pour un bloc non validé constitué d'EC, en cas de redoublement, l'étudiant ne conserve pas les notes aux EC et devra donc repasser l'ensemble des EC de ce bloc.
17. A l'issue de la Session 2, les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. L'étudiant peut renoncer à une ou plusieurs note(s) d'UE acquises (avec ou sans compensation) s'il veut la ou les améliorer. Il doit établir sa demande au moment de la rentrée, adressée à la Présidente du jury de la formation, dans un délai fixé par la Présidente de jury et présenté lors de la pré-rentrée universitaire.

18. A l'issue de la Session 2, si la demande de renonciation est acceptée, l'étudiant doit repasser tous les examens (CC et ET) associés à cette UE, que les notes obtenues à ces examens soient inférieures ou supérieures à 10. Si la demande de renonciation concerne une UE constituée d'EC (exemple : blocs transversaux), l'étudiant devra repasser l'ensemble des EC de cette UE, même s'il a obtenu des notes supérieures ou égales à 10 aux CC comme aux ET.
19. A l'issue de la session 2, un étudiant peut renoncer à une note d'UE validée par compensation au sein d'un bloc comportant d'autres UE validées par compensation. Toutefois, si la renonciation à cette note d'UE entraîne l'annulation de la compensation intrabloc d'une ou plusieurs autres UE, alors l'étudiant devra aussi renoncer à celle(s)-ci.
20. A l'issue de la Session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE dans un bloc ayant permis la validation par compensation du bloc de même nature, alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des UE validées par compensation dans le bloc validé par compensation.
21. Les règles générales d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » (document joint) s'appliquent à ce parcours.
22. Les règles d'utilisation de l'IAG définies dans « La charte d'utilisation des IAG par les étudiants » s'appliquent à ce parcours.

Code pédagogique UE	Nom UE	Coefficient de l'UE	Première session										2ème session					
			Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité						Régime ordinaire			Dispensé d'assiduité		
			Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal				Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal	
			Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée
			Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2							
BLOC DISCIPLINAIRE 3																		
PLGPPC3E1A	Psychologie du développement	6	3		3	QCM et ou rédac 1h			3	QCM et ou rédac 1h	3	QCM et ou rédac 1h	3	3	QCM et ou rédac 1h	0	6	QCM et ou rédac 1h
PLGPPC3E1B	Psychologie Sociale	6	3		3	QCM et ou rédac 1h			3	QCM et ou rédac 1h	3	QCM et ou rédac 1h	3	3	QCM et ou rédac 1h	0	6	QCM et ou rédac 1h
PLGPPC3E1F	Psychobiologie	3			3	QCM et ou rédac 2h			0		3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h
PLGPPC3E1D	Méthodologie	3			3	QCM et ou rédac 2h			0		3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h

Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session								2ème session							
					Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité				Régime ordinaire			Dispensé d'assiduité				
					Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal			
					Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée
					Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2							
BLOC TRANSVERSAL 3																				
PLGPPC3U02	Compétences transversales 3	Statistiques	PLGPPC3E2A	3 (note seuil 8)	0.15		2.85	QCM et ou rédac 2h	0.15				0.15	QCM et ou rédac 2h	0.15	2.85	QCM et ou rédac 2h	0.15	2.85	QCM et ou rédac 2h
		Informatique PIX	PLGPPC3E2B	1		1				1					0	1	sur ordinateur présentiel 2h	0	1	sur ordinateur présentiel 2h
		Anglais	PLGPPC3E2C	2	1	1				1	1					1	1	QCM et ou rédac 1h	1	1

Code pédagogique UE	Nom UE	Coefficient de l'UE	Première session										2ème session							
			Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité						Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité			
			Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal				Contrôle continu	Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal		
			Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	DOSSIER	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée	
			Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2									
BLOC COMPLEMENTAIRE 3																				
PLGPPC3E3A	Sensibilisation à la Transition Ecologique	3	0,3		2,7	QCM et ou rédac 1h	0,3				2,7	QCM et ou rédac 1h	3	2,7		QCM et ou rédac 1h	0,3	2,7	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3B	Contextes éducatifs familiaux : l'exercice de la parentalité	3		0,45	2,55	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3C	Comparaison interculturelle des pratiques éducatives	3		0,45	2,55	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3D	Discrimination et sexisme	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3E	Psychologie positive et sens de la vie	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3F	Psychologie cognitive de la santé	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3G	Psychologie non-humaine	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3H	Processus adaptatifs : les mécanismes de défense	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3I	Neuropsychologie de la mémoire	3		3				3					0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3J	Psychopathologie et changement climatique	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3L	Introduction à la psychologie de la santé	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3M	Comportements en santé : représentation, croyances et spiritualité	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3N	Cognition émotion - Interventions Cliniques	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3O	Bien-être et réussite des étudiants	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3P	Neuromythes S3	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3Q	1ers secours psychologiques	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3R	ntroduction à la philosophie morale 3	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3S	Médiations artistiques dans les thérapies 3	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3T	La créativité et son développement 3	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3U	Psychologie de l'adolescent 3	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3		QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	

Code pédagogique UE	Nom UE	Coefficient de l'UE	Première session										2ème session					
			Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité						Régime ordinaire			Dispensé d'assiduité		
			Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal				Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal	
			Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée
			Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2							
BLOC DISCIPLINAIRE 4																		
PLGPPC4E1A	Psychologie Cognitive	6	3		3	QCM et ou rédac 1h			3	QCM et ou rédac 1h	3	QCM et ou rédac 1h	3	3	QCM et ou rédac 1h	0	6	QCM et ou rédac 1h
PLGPPC4E1B	Psychologie Clinique	6	3		3	QCM et ou rédac 1h			3	QCM et ou rédac 1h	3	QCM et ou rédac 1h	3	3	QCM et ou rédac 1h	0	6	QCM et ou rédac 1h
PLGPPC4E1F	Psychobiologie	3			3	QCM et ou rédac 2h					3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h
PLGPPC3E1D	Méthodologie	3			3	QCM et ou rédac 2h					3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h

Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session										2ème session							
					Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité						Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité			
					Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal				Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal			
					Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée		
					Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Ecrit	Notes non reportées en Session 2								
BLOC TRANSVERSAL 4																						
PLGPPC4U02	Compétences transversales 4	Epistémologie	PLGPPC4E2A	2			2	QCM et/ou rédactionnel 1h					2	QCM et/ou rédactionnel 1h	0	2	QCM et/ou rédactionnel 1h		2	QCM et/ou rédactionnel 1h		
		Informatique	PLGPPC4E2B	2 (note seuil 8)		2				2					0	2	sur ordinateur présentiel 1h		2	sur ordinateur présentiel 1h		
		Anglais	PLGPPC4E2C	2	1	1			1	1					1	1	QCM et/ou rédactionnel 1h		1	QCM et/ou rédactionnel 1h		

Code pédagogique UE	Nom UE	Coefficient de l'UE	1 ^{ère} session										2 ^{ème} session							
			Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité						Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité			
			Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal				Contrôle continu	Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal		
			Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ORAL	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Oral	Ecrit	Type & durée
			Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2									
BLOC COMPLEMENTAIRE																				
PLGPPC4E3A	Comparaison des systèmes éducatifs : apprentissages et bien-être de l'élève	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h					3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3B	Emotions et apprentissages	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h					3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3C	Les intelligences de l'enfant : théorisation et évaluation	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h					3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3D	Psychologie sociale et transition écologique	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h					3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3E	Faux souvenirs : théories et applications	3		3				3					0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3F	Psychologie positive et sens de la vie	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3G	Processus adaptatifs : coping et régulation émotionnelle	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3H	Approche processuelle transdiagnostique en psychopathologie	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3I	Facteurs en jeu dans le bien-être en psychologie de la santé	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3J	Facteurs environnementaux et contextuels en jeu dans la santé	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3K	Psychopathologie psychanalytique	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4U03 - PLGPPC4E3O	Psychology and fiction	3		3				3					0	3			0	3		
PLGPPC4E3M	Accompagnement des personnes âgées désorientées	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3N	Alimentation, fonctionnement cérébral et santé	3		3				3	QCM et/ou rédactionnel 1h				0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3P	Pratiques Systémiques S4	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h				3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	
PLGPPC4E3Q	Neuropsychologie des fonctions exécutives	3		3				3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h
PLGPPC4E3R	Introduction à la philosophie morale 4	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h				3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	
PLGPPC4E3S	Médiations artistiques dans les thérapies 4	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h				3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	
PLGPPC4E3T	La créativité et son développement 4	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h				3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	
PLGPPC4E3U	Psychologie de l'adolescent 4	3			3	QCM et/ou rédactionnel 1h				3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 1h	

Règles d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » en Licence et Master de Psychologie

Cas particulier de l'évaluation par un regroupement d'épreuves

Lorsque plusieurs matières (une UE ou un groupe d'EC au sein d'une UE) sont évaluées par un regroupement d'épreuves, les étudiants « Programme d'échange international » doivent obligatoirement être inscrits à l'ensemble des EC qui font l'objet d'une évaluation commune.

Situations pouvant donner lieu à un aménagement des examens

1. Les étudiants « Programme d'échange international » peuvent demander un aménagement des examens dans deux situations : 1) en Session 1 ou en Session 2, lorsqu'il existe un chevauchement entre deux examens ; 2) en Session 2 uniquement, lorsque l'étudiant a quitté le pays et ne peut pas se déplacer pour passer l'examen.
2. Les étudiants « Programme d'échange international » disposent par ailleurs des mêmes possibilités d'aménagement pour situations particulières (maladie...) que les étudiants non-« Programme d'échange international ». Ces aménagements sont traités de la même façon que pour les étudiants non-« Programme d'échange international ».

Aménagements autorisés

1. Lorsque l'aménagement demandé concerne un examen sur table :
 - a. En cas de chevauchement d'examen (Session 1 ou Session 2) : un examen de remplacement doit être organisé à une date différente (au sein du calendrier normal des examens). Cet examen doit porter sur un sujet différent de l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international », et doit avoir lieu dans les mêmes conditions (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...).
 - b. En cas d'étudiant ayant quitté le pays (Session 2 uniquement) : l'examen doit être passé dans l'université d'origine de l'étudiant, dans les mêmes conditions d'évaluation et de surveillance que pour les étudiants non-« Programme d'échange international ». Cet examen doit si possible être passé au même moment que pour les étudiants non-« Programme d'échange international » ; dans le cas où l'heure de l'épreuve et le décalage horaire ne

le permettent pas, l'examen devra obligatoirement porter sur un sujet différent de l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international ».

2. Lorsque l'aménagement demandé concerne un examen oral :

- a. En cas de chevauchement d'examen (Session 1 ou Session 2) : un examen de remplacement doit être organisé à une date différente (au sein du calendrier des examens). Cet examen doit avoir lieu dans les mêmes conditions que l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international » (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...).
- b. En cas d'étudiant ayant quitté le pays (Session 2 uniquement) : l'examen peut être organisé en distanciel, dans les mêmes conditions que pour les étudiants non-« Programme d'échange international » (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...). Pour cet aménagement, l'étudiant doit disposer d'une connexion internet stable ; l'examen doit avoir lieu en visioconférence, l'étudiant devant disposer d'une caméra lui permettant d'être visible pendant l'examen ; la caméra doit permettre à l'évaluateur de s'assurer de l'absence d'autres personnes ou de documents de cours dans la pièce et de contrôler l'identité de l'étudiant.

3. Lorsque l'aménagement demandé concerne un contrôle continu : selon le format de l'examen, les règles d'aménagement pour un examen sur table ou un examen oral s'appliquent. En cas de chevauchement d'examens pour un contrôle continu, deux autres aménagements sont possibles :

- a. Si le contrôle continu a lieu séparément pour chaque groupe TD, l'étudiant peut passer l'examen avec un autre groupe que le sien.
- b. S'il existe un Examen Terminal spécifique aux étudiants Dispensés d'Assiduité (ETDA), l'étudiant peut passer cet ETDA (attention, les étudiants « Programme d'échange international » ne peuvent participer à l'ETDA dans la même salle que les étudiants dispensés d'assiduité : il est nécessaire de prévoir une salle et un surveillant spécifiques).

Procédure d'aménagement

1. Les situations qui demandent un aménagement des examens sont identifiées par les responsables ou coordinateurs des relations internationales, qui transmettent ensuite une demande d'aménagement au secrétariat pédagogique concerné.
2. Le secrétariat pédagogique transmet la demande d'aménagement à l'enseignant responsable de l'épreuve, ainsi qu'au jury de l'année correspondante.
3. Dans le cas où l'enseignant et le jury choisissent d'organiser une épreuve de remplacement sur un créneau différent, le secrétariat pédagogique :
 - a. choisit un nouveau créneau, en concertation avec l'étudiant concerné et l'enseignant ;
 - b. réserve une salle ;
 - c. émet une convocation formelle à destination de l'étudiant ;
 - d. réceptionne le nouveau sujet d'examen, préalablement validé par le jury ;
 - e. prépare la feuille d'émargement, le sujet d'examen, et une copie d'examen ;
 - f. vérifie que l'enseignant est disponible pour surveiller l'examen ou
 - g. recherche le cas échéant un autre surveillant.

Aménagement général pour les examens sur table

1. Tous les étudiants « Programme d'échange international » sont autorisés à se présenter aux examens sur table avec un dictionnaire monolingue ou bilingue, sans annotations. Le dictionnaire devra être vérifié par le surveillant d'examen.
2. Tous les étudiants « Programme d'échange international » sont autorisés à reporter la mention "Étudiant « Programme d'échange international »" en tête de leur copie d'examen.